

## Suisse - UE

# Marge de manœuvre économique et politique d'un pays tiers

---

10 novembre 2003

Numéro 41

# dossierpolitique

---



## Marge de manœuvre économique et politique d'un pays tiers

Exposé de M. Ueli Forster, président d'economiesuisse, au Forum européen de Lucerne  
le 27 octobre 2003

Pour l'économie, la voie bilatérale est actuellement la seule solution pour nos relations avec l'Union européenne. L'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes et les négociations en cours sur les bilatérales II confrontent notre pays à de nouveaux défis. Plus l'intégration de l'UE progresse, plus la marge de manœuvre d'un pays tiers comme le nôtre augmente. La Suisse devrait mettre à profit cette marge de manœuvre. Une politique économique extérieure indépendante et ouverte sur le monde et des réformes internes pourraient renforcer durablement la place économique suisse. Une Suisse forte intérieurement et compétitive économiquement sera le partenaire le plus intéressant pour l'UE.

Les efforts menés par le Forum européen de Lucerne pour dresser des ponts entre la Suisse et l'Union européenne méritent notre soutien. Vu l'importance de l'UE pour l'économie suisse, nous sommes obligés d'envisager constamment toutes les options, et l'appréciation de notre marge de manœuvre en fait partie. La dynamique de l'évolution de l'UE à elle seule contribuera à la déterminer, l'objectif se modifiant compte tenu des défis sans cesse nouveaux qu'il s'agit de relever. Dans ce sens, mon analyse et mes conclusions ont aussi un caractère provisoire.

Précisons d'emblée que la notion de pays tiers utilisée dans le titre de mon exposé se réfère à la Suisse. Les mêmes réflexions n'auraient pas la même signification pour d'autres pays tiers.

La deuxième notion contenue dans le thème qui m'a été proposé, celle de « marge de manœuvre », implique que celle-ci est limitée. Cela étant, je souhaite l'aborder sous l'angle de la politique économique : revêt-elle plutôt un caractère défensif, avec des limites clairement définies, du genre de celles auxquelles est confronté un animal dans sa cage, ou est-elle plus vaste que celle d'un membre de l'UE, ressemblant à celle d'un animal sauvage en liberté ?

Je partirai donc, dans le cas de la Suisse, d'un objectif comportant essentiellement des aspects économiques, en particulier de croissance, faisant abstraction des idées et des aspects politiques. Plus l'animal est libre, plus la situation est difficile pour la concurrence.

Après une analyse sommaire de la situation, j'aimerais mettre en perspective la marge de manœuvre de la Suisse vis-à-vis de l'Union européenne, tant en politique extérieure qu'en politique intérieure, et montrer où economiesuisse et moi personnellement voyons une orientation possible.

### Analyse de la situation

Dans ses *epistulae morales*, Sénèque a décrit en ces termes l'importance d'avoir des objectifs clairs : « Celui qui ne connaît pas le port dans lequel il entend naviguer ne peut bénéficier d'un vent favorable ». Par rapport à notre pays qui tire sa cohésion de la volonté de ses habitants, je dirais que la situation m'apparaît telle que nous ne connaissons ni notre port de destination, ni les vents qui pousseront notre navire à l'avenir. Nous autres Suisses ne sommes pas des aventuriers. Nous voulons connaître les vents, jalonner clairement le trajet. Nous voulons aussi connaître l'objectif. Or l'UE est aussi un idéal, fascinant dans sa dynamique et son développement, un projet de dimension historique construit sur un ensemble de valeurs européennes, de valeurs que les Suisses partagent, mais qui en raison de leur aspect visionnaire et idéal ne peuvent jamais être clairement établies de manière définitive. Les Anglais qualifient une flotte encore au port de « Fleet in being ». C'est ainsi que m'apparaît la Suisse.

Dans la brochure publiée en octobre 2002 par economiesuisse et intitulée « Politique suisse d'intégration : état des lieux », nous avons dressé cinq constats à propos du statut de la Suisse en tant que pays tiers en Europe :

1. Après l'élargissement de l'UE, ne resteront, hors de l'UE, que les quatre Etats membres de l'AELE, plusieurs Etats de la CEI et des Balkans et quelques petits Etats.
2. La Suisse aura plus de difficultés à défendre ses intérêts dans l'environnement international face aux grands acteurs.
3. Dans certains domaines de tâches, l'Etat national touche de plus en plus à ses limites.
4. Les Etats tiers ont une fonction d'équilibre et jouent un rôle de soupape de sécurité. Ils peuvent jouer le rôle de médiateur.
5. Les processus historiques prennent du temps.

### **L'élargissement de l'UE**

Aujourd'hui, une année après, l'élargissement de l'UE est une réalité : avec l'adhésion de dix nouveaux Etats, un grand pas sera accompli dans le sens de l'intégration économique et politique de l'Europe de l'Ouest et de l'Est. L'Union doit mieux s'organiser sur le plan interne. La future Constitution européenne proposée par la Convention montre une voie possible. Elle peut apparaître décevante à des esprits pragmatiques et des citoyens orientés vers l'avenir et attachés à certaines conceptions. Il n'en reste pas moins que la nouvelle Constitution, pour autant qu'elle soit adoptée sous sa forme actuelle, constituera la base des développements futurs. Dans un certain sens, l'exercice en cours au sein de l'UE rappelle le toilettage de la Constitution fédérale consistant à récrire l'ancienne Constitution qui était devenue un maquis rédactionnel. Il est toutefois impossible à ce stade de juger définitivement si la nouvelle Constitution européenne répondra à des objectifs démocratiques et libéraux. Notre organisation sœur britannique, la Confederation of British Industries par exemple, craint que les « Downside risks » soient plus grands que les « opportunities ». Concrètement, elle redoute l'érosion des points forts de l'économie britannique, surtout la souplesse du marché de l'emploi et en général la capacité à mener une politique économique et financière autonome. Si je recours à cet exemple, c'est pour étayer l'affirmation selon laquelle l'UE évoluera davantage à moyen terme vers une « cible mouvante » que vers un port sûr. Le fait que les vents en provenance du reste du monde soufflent dans des directions très différentes ne simplifie pas la situation pour le pays tiers qu'est la Suisse.

Mais le droit écrit de l'UE n'est pas tout. Actuellement, ce ne sont pas les politiciens libéraux qui forgent l'Union politique. Et cette réalité n'est pas sans conséquences sur l'environnement économique et social. La lourde infrastructure sociale de l'UE et les conséquences qui en résulteront entraîneront des problèmes considérables. D'une

manière générale, la société européenne de bien-être, axée sur les couvertures sociales, va au-devant de difficultés de plus en plus grandes dans un environnement mondial dynamique et agressif. Il n'est pas étonnant que les ressortissants d'Asie qui voyagent en Europe se croient dans un musée. Ou inversement : lorsque des voyageurs en provenance d'Europe visitent certaines villes d'Asie à un rythme annuel, ils ont de la peine à s'y retrouver, tant la rapidité de l'évolution est frappante.

A cela s'ajoute encore un autre élément : dans l'Union, les grands pays membres se croient détenteurs de la sagesse et pensent pouvoir faire prévaloir leur avis. Les attaques du Président français à l'égard de la politique irakienne de la Pologne ou la leçon faite par l'Allemagne à l'Irlande en matière de politique fiscale le démontrent, sans parler de l'affaire autrichienne. Ces derniers temps, ces faux pas ont plutôt tendance à se multiplier qu'à diminuer, ce qui suscite des questions de la part des petits Etats et donne un éclairage un peu différent du droit politique de co-décision que ne cessent d'évoquer les partisans suisses de l'adhésion.

Ce sont ainsi des considérations politiques et économiques qui, ces dernières années, ont de plus en plus incité les entreprises suisses à la prudence sur la question de l'adhésion. Il est clair que, dans l'économie, les avis diffèrent aussi à ce sujet. La question qui se pose aux entrepreneurs, indépendamment de toute idéologie politique, est de savoir si la Suisse peut se permettre d'avoir un statut de pays tiers dans une Europe intégrée et si elle veut aller dans cette direction : dans quelle mesure risquons-nous de tomber dans un rapport de dépendance que nous ne pourrions plus accepter ? Et dans la perspective de l'UE et surtout de ses Etats membres, la question se pose en ces termes : les tiers leur sont-ils utiles ou les dérangent-ils ? Représentons-nous pour certains pays une sorte de « hidden agenda » utile ?

Un entrepreneur qui veut aller plus loin réfléchit à ce que sont ses compétences de base. Nous ferions bien de nous livrer à ce genre d'exercice en tant que pays, car notre situation économique est actuellement tout sauf confortable. L'avance que nous connaissions, beaucoup plus décisive pour une petite économie ouverte que pour une grande, a dangereusement fondu au lieu de s'accroître face aux blocs économiques toujours plus forts. Où sont donc les forts ?

### **L'économie suisse ouverte sur le monde**

Comparée aux économies des pays membres de l'UE, la nôtre est l'une des plus mondialisées. Selon l'indice de mondialisation récemment publié par le magazine américain bien connu « Foreign Policy », la Suisse vient au deuxième rang du classement, derrière l'Irlande, mais de-

vant Singapour, les Pays-Bas et la Suède. Un autre indicateur révèle que l'ouverture de notre économie ou ce qu'on appelle l'ouverture de la Suisse au commerce (Trade Openness) atteint près de 40%. A titre de comparaison, les chiffres correspondants pour les grands pays se situent à 28% pour l'Allemagne et à 12% dans le cas des Etats-Unis. Nos entreprises actives sur le plan international occupent bientôt plus de collaborateurs du secteur secondaire à l'étranger qu'en Suisse, preuve de plus de notre vocation universelle.

Notre politique économique extérieure s'appuie sur un vaste réseau d'accords internationaux : l'accord avec l'OMC, les quelque 180 accords passés avec l'UE, parmi lesquels notamment l'accord de libre-échange et les sept accords sectoriels entrés en vigueur l'année dernière, ainsi que les accords de libre-échange négociés dans le cadre de l'AELE avec les pays européens et extra-européens, les nombreux accords bilatéraux de double imposition et ceux qui visent à protéger les investissements. Vue sous cet angle, l'économie suisse n'est pas isolée ; nous pouvons nous appuyer sur les succès remportés par le passé par notre politique extérieure et notre politique économique extérieure et consolider ainsi nos compétences de base pour développer nos points forts dans la mondialisation.

Une question se pose encore à la fin de cet état des lieux, celle des changements économiques fondamentaux qui pourraient se produire en politique intérieure suisse suite à une adhésion à l'UE : l'économie suisse a traité cette question à fond dans son état des lieux de la politique suisse d'intégration mentionné ci-dessus. D'un point de vue purement économique, l'adhésion ne changerait pas grand chose pour la plupart des branches. Mais de sérieux problèmes se poseraient dans trois domaines : la politique monétaire, la politique financière et fiscale, la politique sociale et la politique du marché du travail.

### **La marge de manœuvre de la Suisse en tant que pays tiers**

Après cette analyse de la situation, sommaire j'en conviens au vu de la complexité de la matière et peut-être aussi unilatérale, je souhaite aborder dans une deuxième partie la question de la marge de manœuvre. Je subdiviserai mes réflexions en deux parties, l'une portant sur les relations extérieures, l'autre sur la politique intérieure.

#### ***Placer de nouveaux accents dans les relations extérieures***

La politique extérieure est une politique d'intérêts. En tant que pays tiers, la marge de manœuvre dont nous disposons par rapport aux autres Etats européens, au fur et à mesure que l'intégration de l'UE progresse, augmente. En

se fixant des objectifs clairs, on étend cette marge de manœuvre. Jetons un coup d'œil sur la politique extérieure des autres Etats. Nous verrons alors que parler un langage clair fait partie de la défense des intérêts. Lorsque le Premier ministre espagnol affirme, comme il l'a fait récemment à propos de l'élargissement de l'UE : « Mon pays est pour l'élargissement de l'UE, dans la mesure où les subventions versées par l'UE à notre pays ne sont pas touchées. Dans le cas contraire, nous sommes opposés à l'élargissement de l'UE », c'est un bel exemple de jeu de pouvoir. Le fait que la Suisse se livre rarement à ce jeu est peut-être lié à son poids relatif dans l'arène politique mondiale. Il se peut aussi que cette attitude vienne de ce que nous sommes habitués, dans notre pays, à respecter les minorités et à consentir des compromis suffisamment tôt.

Jusqu'ici, la Suisse a établi une nette distinction entre la politique extérieure et la politique économique extérieure. Cette dernière est dominée par le réseau efficace précédemment mentionné de traités inter-étatiques. Il assure une certaine sécurité au fonctionnement de l'économie. Nous devons nous fixer pour but de promouvoir la libéralisation du commerce mondial afin de consolider notre présence à l'étranger en développant nos exportations et nos importations ainsi que nos investissements directs et d'accroître ainsi indirectement notre influence.

Je souhaite aborder ici brièvement trois champs d'action : l'OMC, les accords de libre-échange et les accords bilatéraux avec l'UE.

#### ***– L'OMC très importante pour la Suisse***

Dans une perspective économique, l'OMC occupe nettement le devant de la scène, car pour la Suisse en tant que pays tiers non membre de l'UE, cette organisation est beaucoup plus importante que pour les pays membres de l'UE. Là aussi, nous pouvons dire que nos possibilités d'agir en tant que pays autonome sont plus grandes que celles dont dispose un pays membre de l'UE. Nous pouvons faire valoir plus précisément nos intérêts qu'un pays qui doit se concerter avec d'autres. Nous pouvons aussi jouer un rôle de médiateur et défendre nos intérêts en même temps. Ainsi, il y a actuellement un président suisse du Comité de l'OMC qui s'occupe de questions d'accès au marché des produits industriels. Or ce domaine est pour nous absolument prioritaire et d'une importance essentielle dans les négociations de Doha.

La question se pose de savoir si nous voulons vraiment exploiter pleinement cette marge de manœuvre de pays tiers. Je ne suis pas en mesure de répondre pleinement par l'affirmative à cette question, car notre pays ne peut faire

preuve d'une grande souplesse dans le domaine de l'agriculture. Du côté de l'économie, nous pourrions adopter une attitude beaucoup plus engagée dans le sens de la libéralisation si nous ne devons pas constamment tenir compte des barrières commerciales et des subventions élevées du secteur de l'agriculture. En plus, certains services officiels suisses qui s'occupent d'agriculture s'efforcent de donner l'impression que l'OMC et les négociations en cours ne sont pas si importantes que cela pour l'économie suisse, dans le seul but de freiner les réformes dans notre secteur agricole. Ce genre de calculs a provoqué l'arrêt des négociations à Cancun. La perte de temps qui en résulte coûtera à l'économie quelques centaines de milliards de dollars.

– **Accords supplémentaires de libre-échange souhaitables**

Aussi importante que l'OMC soit pour la Suisse, nous ne pouvons faire de cette seule organisation internationale l'unique instrument de notre politique économique extérieure. C'est pourquoi il importe que nous complétions ou compensions cette politique par la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays s'inspirant des mêmes idéaux que nous. Et ce non seulement là où l'UE est à l'œuvre, mais aussi de manière autonome et indépendamment d'elle. Exploiter la marge de manœuvre signifie aussi précisément mener une politique économique extérieure volontairement indépendante de celle de l'UE. Nous pouvons nous appuyer sur notre tradition libérale pour mener une politique plus ouverte sur le monde et plus libérale que celle de l'UE. C'est pourquoi à l'avenir, non seulement nous ne pourrions pas renoncer aux instruments anti-dumping, mais nous devons aussi prendre des initiatives pour faciliter concrètement le commerce, par exemple en éliminant totalement les barrières commerciales encore existantes pour des secteurs entiers de l'économie tels que la pharmacie/chimie, les machines, l'horlogerie et les textiles. D'autres ouvertures pourraient en même temps avoir pour effet de renforcer la concurrence à l'intérieur et contribuer ainsi à abaisser le niveau excessif des prix dans notre pays.

– **Les forces créatrices de la Suisse aussi dans l'intérêt de l'UE**

Pour ce qui est de l'UE, comment exploiter notre marge de manœuvre à son égard ? Et d'abord, en disposons-nous encore ? On sait que les milieux économiques privilégient la voie bilatérale. Elle présente l'avantage de traiter un dossier après l'autre, de permettre des solutions individualisées plutôt que des solutions globales. Avec les bilatérales I, nous avons atteint d'importants objectifs sur la voie d'une meilleure intégration de la Suisse en Europe.

L'accès au marché intérieur a été durablement assuré et amélioré. Mais actuellement, nous sommes confrontés à de nouveaux défis. Je pense surtout à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de l'UE et aux négociations en cours sur les neuf dossiers des bilatérales II. Epuiserons-nous pleinement notre potentiel de pays tiers dans ces négociations avec l'UE ? La question se pose. On reproche souvent à nos négociateurs de manquer de résolution dans les négociations parce que le Conseil fédéral poursuit toujours l'objectif d'une adhésion à l'UE. Est-ce exact ? Je pense que non, car les exemples montrent qu'en dépit de l'objectif d'adhésion, le Conseil fédéral défend nos intérêts indépendamment de l'acquis communautaire existant ou prévu. Je pense à la question essentielle pour la place financière suisse de l'échange d'informations entre instituts financiers et autorités fiscales d'une part et à la fiscalité de l'épargne d'autre part. Si l'UE n'a pas pu passer à l'échange intégral d'informations, ce qui est finalement aussi dans l'intérêt des ressortissants européens, tout le mérite en revient à la Suisse. Autre exemple positif, les négociations menées sur les services dans le cadre des bilatérales II, où l'UE exigeait de la Suisse la reprise intégrale de l'acquis existant, ce qui aurait pratiquement signifié une intégration pratique de notre pays sans droit de co-décision. La Suisse aurait notamment dû reprendre à son compte le droit européen des sociétés, celui de la concurrence, la surveillance des marchés financiers selon l'UE et le droit européen des consommateurs.

Mesdames et Messieurs, la voie bilatérale me convainc parce qu'elle permet de libérer les forces créatrices d'un pays tiers dans deux directions : premièrement, la défense des intérêts suisses dans le sens d'une eurocompétitivité améliorée. Etre compétitif ne veut pas dire être aussi bon que l'autre, mais être meilleur. Or cela n'est possible, dans la perspective des conditions-cadre de notre site économique, que si nous sommes à même d'optimiser constamment notre tissu de relations économiques extérieures. Deuxièmement, le déploiement par la Suisse de sa force créatrice en tant que pays tiers est aussi dans l'intérêt de l'UE : dans la mesure où il existe au cœur de l'Europe un pays pleinement intégré économiquement qui dispose de meilleures conditions concurrentielles, l'UE voudra aussi ici et là prendre notre pays comme référence. Le nouveau président de l'Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE /Bruxelles) et président du Conseil d'administration de BASF SA /Ludwigshafen, le professeur Jürgen Strube, nous a encouragés, lors d'une brève visite à Zurich, en affirmant que la Suisse pourrait à l'avenir, tel le balancier d'une horloge, jouer un rôle dans les rouages européens.

Exploiter à fond les possibilités de développement offertes dans le cadre du bilatéralisme nous permettrait finalement de rendre service à toute l'Europe. Et de nous exhorter à nous intégrer dans les mécanismes, au lieu de céder à la recherche d'un accomplissement autonome. A notre avis, l'eurocompatibilité comme principe général n'est pas une bonne option pour la Suisse. Dans ce sens, c'est une erreur, me semble-t-il, que de vouloir examiner toute nouvelle loi sous cet angle. Mieux vaudrait examiner les choses sous l'angle de nos avantages. Car même si nous voulons un jour adhérer à l'UE, ce ne sera possible à des conditions acceptables dans cette Europe qui aura grandi que si nous sommes en position de force. Pourquoi la Suisse ne deviendrait-elle pas une sorte de conscience de l'Europe dans les domaines de l'économie et de la politique sociale ? D'autant plus que la législation suisse dans ses détails dispose d'un degré exemplaire de légitimité par la démocratie directe. Nos processus démocratiques, en association avec le fédéralisme et le principe de subsidiarité, feront en sorte que la Commission européenne, qui tend à l'uniformité, percevra indirectement au cœur de l'Europe des solutions de rechange valables. Il est en tout cas certain que les milieux proches de l'économie dans l'UE ne verraient pas d'un mauvais œil la politique d'optimisation adoptée par un tiers comme la Suisse, car il faudrait non seulement une pression interne, mais aussi une pression externe pour accroître le potentiel de réformes interne de l'UE. La tâche de nos diplomates n'est donc pas simple. L'UE saura nous désécuriser. Nous nous défendrons, sachant qu'il vaut mieux endurer des piques que de renoncer au volant de manœuvre dont nous disposons.

#### **Améliorer la compétitivité de l'intérieur**

Abordons maintenant le marché intérieur suisse. Car c'est là que doit se développer ce que j'ai appelé la force créatrice de la Suisse en tant que pays tiers. Pour être forts dans les négociations, nous devons progresser plus rapidement que l'UE, nos entreprises doivent être florissantes, nous devons être des modèles dans les secteurs économique, social et éducatif. C'est à ces conditions-là seulement que nous serons forts. J'ai déjà relevé les avantages que présente notre Etat fédéraliste caractérisé par un système de démocratie directe. Constituent également des atouts notre principe de subsidiarité non seulement déclaré, mais aussi largement vécu ainsi que la concurrence qui joue aux niveaux inférieurs de l'Etat.

#### **– Le système politique suisse et l'UE**

Toutefois, notre système politique devrait être sensiblement modifié en cas d'adhésion à l'Union européenne, ce qui est largement sous-estimé dans le débat politique. Dans son rapport d'intégration de 1999, le Conseil fédéral a aussi pratiquement passé cette question sous silence. La démocratie directe au niveau fédéral ne serait pas toujours compatible avec les règles de l'UE. Songeons seulement aux projets sur lesquels le peuple suisse s'est exprimé ces dernières années et à la manière de les conjuguer avec l'acquis communautaire. Le citoyen suisse pourrait continuer de voter, mais le résultat de son vote devrait être relativisé pour raison de compatibilité avec l'UE. Une réforme gouvernementale digne de ce nom, qui irait plus loin que des retouches cosmétiques, serait selon toute vraisemblance inévitable. Mais il serait difficile de faire admettre au citoyen suisse une limitation de ses droits populaires. La Suisse a pris jusqu'ici un train qui allait en direction opposée. Du côté de l'UE, il ne serait pas simple non plus d'avoir comme membre un pays dont le système politique est non seulement largement différent, mais susceptible aussi de remettre en question certains modes de fonctionnement de la politique européenne. Souvenons-nous des réticences de Bruxelles dès lors que la possibilité d'un référendum est évoquée dans certains pays membres. Le cas du Danemark est caractéristique. Mais ces remarques ne doivent nullement être interprétées dans le sens que des réformes de notre politique intérieure ne seraient pas judicieuses ou souhaitables. En Suisse, la volonté de réforme ne vient pas tellement « d'en haut » que « d'en bas », elle doit d'abord s'imposer, et ce à partir d'une position de force et non comme une tentative d'assainissement de politique économique qui serait imposée de l'extérieur. Mais il ne serait pas honnête non plus de préconiser aujourd'hui déjà l'adhésion et de s'opposer à la libéralisation dans les domaines qui seraient à libéraliser dans l'optique d'une adhésion, comme par exemple celui des infrastructures de réseau.

#### **– La politique économique nationale comme condition-cadre**

J'en viens à mon dernier point de l'analyse de la marge de manœuvre d'un pays tiers : la politique économique nationale ou les conditions-cadre de notre site économique. Malheureusement, à mon avis, les milieux politiques de notre pays ne sont pas suffisamment déterminés lorsqu'ils abordent la question des conditions-cadre optimales d'une économie qui évolue dans une concurrence mondiale féroce. Le besoin interne de réformes dans ce domaine est très grand. Economiesuisse a déjà montré à plusieurs reprises ce qu'il faudrait faire pour renforcer dura-

blement la place économique suisse. Cela concerne des domaines aussi importants que la politique suisse en matière de finances et de fiscalité, la politique de la formation, celle des infrastructures, la politique de la concurrence, etc. Des propositions sont sur la table. A ce point, il s'agit au premier chef de répondre à la question de ce qu'un pays tiers peut mieux faire sur le plan de l'économie intérieure. En quoi consiste la marge de manœuvre supplémentaire de notre pays par rapport à un Etat membre de l'UE ? Rappelons-nous les trois domaines dans lesquels nous avons bénéficié jusqu'ici d'un réel plus, à savoir la politique monétaire, la politique financière et fiscale et la politique sociale et du marché du travail. Mais ces atouts, en tout cas dans le domaine de la politique sociale et de celle du marché de l'emploi ne sont pas assurés. En politique financière et fiscale en revanche, nous disposons d'une marge de manœuvre pour réduire la quote-part de l'Etat. Dans ce domaine comme dans celui de la politique sociale, il importe d'agir, compte tenu surtout des problèmes démographiques qui vont s'accroissant et des mesures de correction que l'UE s'appête à prendre, parfois avec énergie. Si nous n'y parvenons pas, nous allons nous enfoncer dans une spirale négative et les entreprises ne seront pas les seules à en pâtir. Les chances de réussir en exploitant la marge de manœuvre du pays tiers s'amenuiseront.

#### **L'UE est une entité importante, mais ce n'est pas la seule**

Dans les milieux économiques, nous partons de l'hypothèse que notre pays n'adhérera pas à l'Union européenne avant des années. Cela implique que nous développons notre potentiel en tant que pays tiers. Nous pouvons très largement le faire par rapport à l'UE en suivant la voie bilatérale, mais aussi dans le cadre de l'OMC, en accordant plus de poids à nos intérêts en matière d'exportation qu'à ceux de notre économie agricole et par une mise à profit des accords de libre-échange que nous avons signés. C'est une erreur de lorgner sans cesse du côté de Bruxelles et de tomber dans le piège de l'imitation. L'Europe est certes une entité importante, mais à l'échelle de l'économie mondialisée, ce n'est pas la seule. Accroître notre compétitivité et créer ainsi de la croissance est le meilleur moyen d'augmenter notre marge de manœuvre. En revanche, l'attitude du « repli sur soi » souvent prônée par les milieux conservateurs de nos structures et les ONG réduira notre marge de manœuvre. Mais tel le balancier au cœur du mécanisme d'horloge européen, nous avons aussi une importante fonction à assurer dans l'intérêt de l'Europe, nous avons la chance de devenir à maints égards sa conscience. Or c'est à nous de

créer, sur le plan interne, les conditions de cette marge de manœuvre accrue. A nous de mettre en œuvre une politique qui réponde à ce défi. Conjuguer l'assainissement des finances fédérales avec une politique fiscale moderne, améliorer la politique du marché de l'emploi et la politique sociale, ouvrir les marchés des infrastructures, renforcer le droit de la concurrence et s'ouvrir à une concurrence plus intense sur le marché intérieur ainsi que défaire le carcan de réglementations excessives nuisibles pour les PME, tels sont les maîtres mots. Nous devons devenir encore davantage conscients à l'avenir que toutes ces questions sont imbriquées et que c'est dans la mesure où elles sont abordées dans leur globalité que le but pourra être atteint. Nous aimerions dire à nos partenaires à l'étranger que la Suisse n'est nullement un pays du refus. Au contraire : nous sommes ouverts aux contacts, aux améliorations, aux relations soutenues, mais nous voulons décider librement quand et où agir et avec qui nous voulons collaborer. Nous ne sommes pas des « Neinsager » à l'égard de l'Union européenne. Mais l'offre de l'Union sera d'autant plus attrayante que l'on tiendra compte de nos particularités. Une Suisse forte intérieurement et compétitive économiquement sera le partenaire le plus intéressant pour l'UE.